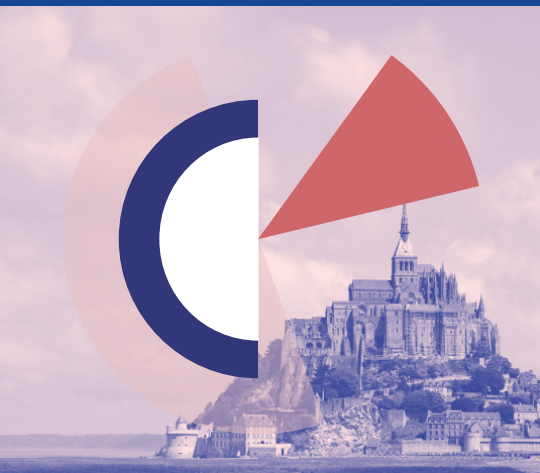




En France, en 2022, un adulte sur dix rencontre de fortes difficultés à l'écrit ou en calcul. Ces situations sont étroitement liées au niveau de diplôme : elles concernent davantage les personnes peu ou pas diplômées et deviennent moins fréquentes à mesure que le niveau de formation s'élève. Elles sont également plus répandues parmi les personnes les plus âgées ou chez celles ayant commencé leur scolarité hors de France. La Normandie présente des caractéristiques associées à une plus forte prévalence de l'illettrisme. En 2022, 47 % des Normands âgés de 18 à 64 ans sont peu ou pas diplômés, une part nettement supérieure à la moyenne nationale (39 %). Certains territoires de la région cumulent plusieurs spécificités associées aux difficultés de maîtrise des compétences fondamentales, notamment un faible niveau de diplôme, une population plus âgée et une proportion plus élevée de personnes ayant débuté leur scolarité hors de France.

En partenariat avec :

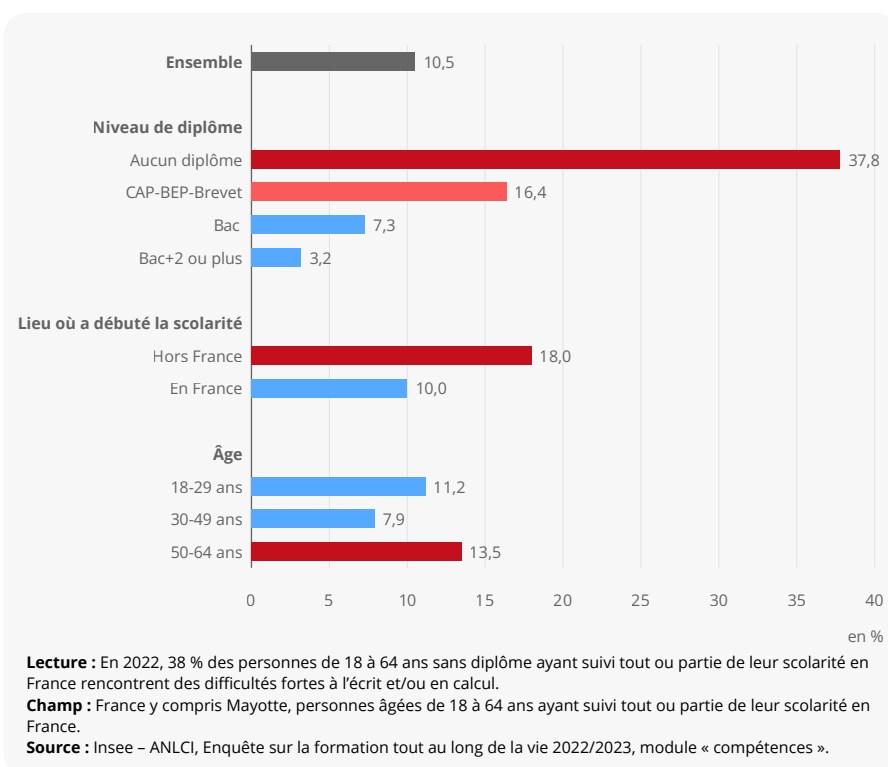


En 2022, un adulte sur dix ne maîtrise pas les fondamentaux à l'écrit ou en calcul

En France, en 2022, 11 % des personnes de 18 à 64 ans ayant suivi tout ou partie de leur scolarité en France éprouvent de **fortes difficultés** à l'écrit ou en calcul ► [figure 1](#) ► [méthode](#). Cela représente près de quatre millions de personnes. Ces difficultés, regroupées sous le terme d'illettrisme, peuvent avoir des répercussions importantes sur la vie quotidienne et l'insertion professionnelle ► [encadré 1](#). Elles peuvent notamment limiter l'accès à l'information, compliquer la réalisation de démarches administratives ou encore réduire l'autonomie dans certaines situations de la vie courante. Elles ne sont pas toujours faciles à déceler, les personnes concernées pouvant développer des stratégies parfois très élaborées pour contourner leurs difficultés dans la vie quotidienne.

Les compétences en littératie et en numératie sont fortement liées au niveau de diplôme. Plus le niveau de formation est élevé, plus la maîtrise des compétences de base est fréquente. Ainsi, au niveau

► 1. Caractéristiques des personnes rencontrant de fortes difficultés à l'écrit et/ou en calcul



national, près de quatre personnes sur dix sans diplôme rencontrent des difficultés à l'écrit ou en calcul. Cette part s'élève à 16 % pour les peu diplômés – titulaires d'un CAP, BEP ou du brevet – contre 7 % pour les titulaires du baccalauréat et seulement 3 % pour les diplômés du supérieur.

Dans une moindre mesure, le **lieu de début de la scolarité** ► [méthode](#) est également associé à des écarts de maîtrise des compétences de base. Parmi les personnes qui ont commencé leur scolarité hors de France mais l'ont poursuivie sur le territoire national, 18 % rencontrent

de fortes difficultés à l'écrit, contre 10 % parmi celles ayant débuté leur scolarité en France. Les difficultés résident alors souvent dans l'apprentissage des compétences fondamentales dans une langue seconde peu ou pas maîtrisée et en cours d'acquisition.

Les difficultés varient également selon l'âge. Elles concernent 14 % des personnes âgées de 50 à 64 ans, contre 8 % des personnes de 30 à 49 ans. Les jeunes adultes se situent dans une position intermédiaire, avec 11 % de personnes en difficulté. Ces différences peuvent s'expliquer en partie par des parcours scolaires distincts selon les générations, par un plus faible niveau de diplôme en moyenne pour les classes d'âge les plus avancées, ainsi que par une moindre mobilisation des compétences de base au cours de certaines trajectoires professionnelles, pouvant entraîner une forme de désapprentissage progressif.

Une part élevée de personnes peu ou pas diplômées en Normandie

En l'absence de mesure directe des difficultés à l'écrit ou en calcul à un niveau régional, l'analyse repose sur plusieurs indicateurs susceptibles d'être associés à ces difficultés, au premier rang desquels le niveau de diplôme. Celui-ci constitue un déterminant majeur des compétences de base acquises durant le parcours scolaire. Dans ce contexte, la part de personnes **peu ou pas diplômées** ► **définitions** permet d'identifier les territoires potentiellement les plus exposés aux situations d'illettrisme. Ces fragilités peuvent se cumuler avec d'autres facteurs, notamment la structure par âge de la population ou la part de personnes ayant débuté leur scolarité à l'étranger.

En 2022, 39 % des personnes âgées de 18 à 64 ans sont peu ou pas diplômées en France (dont 10 % de non-diplômées), soit 12,1 millions de personnes ► **figure 2**. Les situations régionales apparaissent toutefois contrastées entre l'Île-de-France, le reste du bassin parisien et les autres régions de l'Hexagone.

La Normandie se situe au niveau le plus élevé, avec 47 % de personnes âgées de 18 à 64 ans peu ou pas diplômées (dont 13 % de non-diplômées). Elle figure parmi les régions les plus concernées par ce facteur de fragilité, aux côtés des autres régions entourant le bassin parisien (de 45 % à 46 %). En revanche, l'Île-de-France se distingue nettement avec la part la plus faible pour cet indicateur (27 %), tandis que les niveaux s'échelonnent de 37 % en Bretagne et en Auvergne-Rhône-Alpes à 41 % dans les Pays de la Loire et en Nouvelle-Aquitaine.

► Encadré 1 – Le mot du partenaire

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) vise l'accès de tous aux compétences de base (lire, écrire, compter, utiliser les outils numériques). Elle réunit, anime et soutient les décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

La Normandie est très concernée par la problématique de l'illettrisme et ce type de difficulté est fréquemment rencontré par les acteurs de l'accompagnement social et de l'insertion professionnelle.

Cette situation est en lien direct avec de forts enjeux pour la population et pour le développement économique de la région :

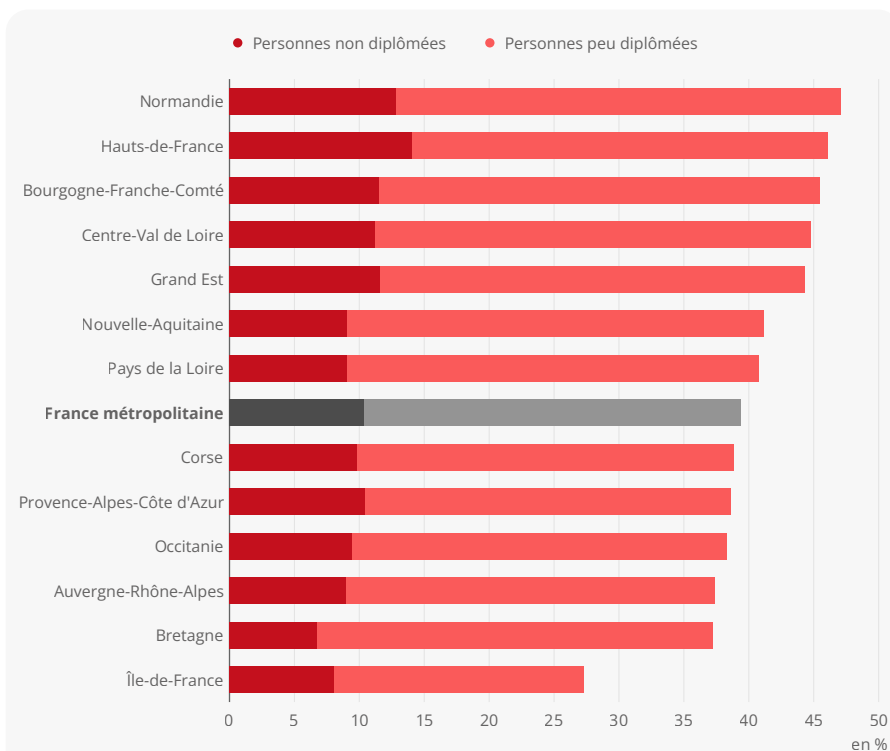
- Consolider les compétences de base de personnes peu ou pas diplômées : qu'il s'agisse des personnes en emploi ou en recherche d'emploi, la maîtrise des compétences de base (lire, écrire, compter, cliquer) des personnes peu ou pas qualifiées est un prérequis indispensable à la sécurisation de leurs parcours.
- Repérer les jeunes en difficulté et consolider leurs compétences, afin d'apporter une réponse adaptée à leurs besoins et de favoriser l'insertion professionnelle et l'employabilité.
- Sécuriser les parcours professionnels de toute la population : cet enjeu va de l'insertion professionnelle au retour à l'emploi sans oublier le maintien dans l'emploi des salariés expérimentés.
- Promouvoir des actions à destination des personnes en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : les risques d'illettrisme y sont majorés de 2,5 fois.
- Porter une attention particulière aux personnes âgées, notamment en milieu rural : en facilitant l'accès aux apprentissages de base et aux outils numériques, tout en développant des actions de proximité. Cette démarche vise à préserver leur autonomie et à lutter contre l'isolement des plus vulnérables.

Des facteurs de fragilité plus présents dans l'Eure et dans l'Orne

La situation varie fortement d'un département normand à l'autre ► **figure 3**. L'Orne présente la part la plus élevée de personnes peu ou pas diplômées (53 %), devant l'Eure (49 %) et la Manche (48 %). Le Calvados (44 %) et la Seine-Maritime (46 %) affichent des proportions légèrement plus faibles, mais également supérieures à la moyenne nationale.

Ces deux départements regroupent les principaux pôles universitaires de la région et se distinguent par une plus forte concentration d'emplois qualifiés (cadres, professions intermédiaires, etc.), en particulier au sein des agglomérations de Caen, Rouen et Le Havre. La Seine-Maritime, en raison de son poids démographique, concentre néanmoins à elle seule 284 000 personnes peu ou pas diplômées, soit près de 40 % des effectifs régionaux concernés.

► 2. Part des personnes de 18 à 64 ans peu ou pas diplômées par région



Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 64 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours, non immigrées ou immigrées arrivées en France avant l'âge de 16 ans.
Source : Insee, Recensement de la population 2022 (exploitation principale).

Dans les cinq départements, la part des résidents ayant débuté leur scolarité à l'étranger reste modérée, avec toutefois des différences significatives. Le département de l'Eure, le plus concerné, se situe au 54^e rang national pour cet indicateur. Suivent la Seine-Maritime et l'Orne (63^e et 70^e). Le Calvados et la Manche sont nettement moins concernés (respectivement au 88^e et 96^e rang).

Enfin, la structure par âge constitue un autre facteur de fragilité potentielle, qui s'ajoute à la plus faible proportion de diplômés dans les classes d'âge les plus avancées. En Normandie, les personnes âgées de 50 à 64 ans représentent 38 % de la population des 18 à 64 ans (37 % en moyenne nationale). Cette proportion atteint 42 % dans l'Orne, 41 % dans la Manche, et 38 % dans le Calvados et l'Eure, traduisant une structure démographique plus âgée dans ces territoires, et donc une plus forte exposition au risque de désapprentissage des compétences de base lorsqu'elles ne sont pas sollicitées.

À l'échelle intercommunale, certains territoires cumulent plusieurs facteurs associés aux difficultés à l'écrit

À l'échelle des intercommunalités à fiscalité propre, les fragilités en matière de capital scolaire présentent de fortes disparités territoriales. Elles sont principalement structurées par la part de personnes peu ou pas diplômées, qui varie fortement selon les intercommunalités. Elles se combinent, selon les territoires, à des positions plus ou moins défavorables dans le classement national lié à la part de personnes de 18 à 64 ans n'ayant pas débuté leur scolarité en France (un rang faible traduisant une part élevée). À ces disparités s'ajoute, dans certains territoires, une part élevée des 50-64 ans, traduisant une pyramide des âges susceptible de renforcer ces fragilités.

Les niveaux les plus élevés de fragilité concernent surtout des intercommunalités rurales, caractérisées par des parts très importantes de personnes peu ou pas diplômées, souvent supérieures à 56 %

► **figure 4.** C'est notamment le cas de la communauté de communes d'Aumale Blangy-sur-Bresle (65 %), des Vallées d'Auge et du Merlerault (61 %), de la Côte Ouest Centre Manche (60 %) ou des Collines du Perche normand (59 %).

Parmi ces intercommunalités rurales, certaines cumulent des niveaux particulièrement élevés de fragilité sur les trois dimensions observées : forte part de personnes peu ou pas diplômées, rang défavorable dans le classement national pour la part des résidents ayant débuté leur scolarité à l'étranger, et structure

► 3. Caractéristiques de la population associées aux difficultés à l'écrit dans les départements normands

Territoire	Population de 18 à 64 ans		Niveau de diplôme (en %)		
		dont âgés de 50 à 64 ans	peu ou pas diplômés	baccalauréat	supérieur au baccalauréat
Calvados	343 900	38,1	43,9	20,3	35,7
Eure	305 600	37,5	48,6	21,6	29,8
Manche	250 100	40,9	48,4	21,7	29,9
Orne	133 100	41,9	53,2	20,8	26,0
Seine-Maritime	615 600	36,9	46,2	20,7	33,1
Normandie	1 648 300	38,3	47,1	20,9	32,0
France métropolitaine	31 042 000	36,8	39,0	20,6	40,4

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 64 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours, non immigrées ou immigrées arrivées en France avant l'âge de 16 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2022 (exploitation principale).

démographique plus âgée. Ainsi, la communauté de communes des Pays de l'Aigle compte 56 % de peu ou pas diplômés, 42 % de 50-64 ans, et se situe au 292^e rang sur 1 243 pour la part des résidents ayant débuté leur scolarité à l'étranger. Les territoires des Hauts du Perche (55 %, 46 %, 572^e) et de Normandie Sud Eure (55 %, 40 %, 674^e) sont également très concernés.

À l'inverse, plusieurs intercommunalités urbaines présentent des niveaux plus modérés de personnes peu ou pas diplômées. C'est notamment le cas de Caen la Mer (36 %), de la Métropole Rouen Normandie (40 %) ou de Le Havre Seine Métropole (46 %). D'autres territoires urbains peuvent cumuler certaines fragilités : la communauté d'agglomération du Cotentin se distingue par une population plus âgée (46 % de peu ou pas diplômés, 40 % de 50-64 ans), tandis que la communauté d'agglomération d'Évreux Portes de Normandie présente une part importante de personnes ayant débuté leur scolarité hors de France (46 % de peu

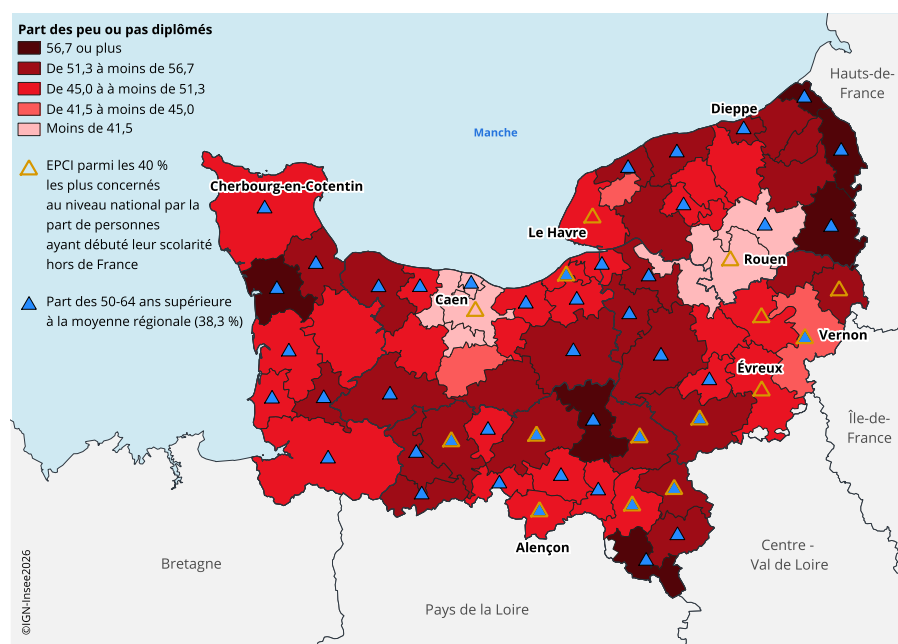
ou pas diplômés, 131^e sur 1 243 pour le début de la scolarité hors de France). Dans ces territoires, les effectifs concernés par ces situations sont généralement plus élevés que dans les intercommunalités de plus petite taille. Ces intercommunalités urbaines regroupent d'ailleurs la majorité des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où se concentrent de nombreuses difficultés sociales, dont certaines sont étroitement corrélées au risque d'illettrisme. En Normandie, les habitants des QPV sont près de deux fois plus souvent non diplômés que l'ensemble de la population régionale, et la part des personnes de nationalité étrangère y est six fois plus élevée. ●

Jonathan Brendler, Jessica Panchout (Insee), Virginie Allais (ANLCI)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► 4. Facteurs de risques par EPCI normands



Champ : Normandie, personnes de 18 à 64 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours, non immigrées ou immigrées arrivées en France avant l'âge de 16 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2022 (exploitation principale).

► Encadré 2 – Les évaluations de lecture de la Journée défense et citoyenneté : un éclairage sur les compétences des jeunes

Chaque année, les jeunes participant à la Journée défense et citoyenneté (JDC) passent une évaluation destinée à mesurer leurs compétences en lecture. Celle-ci repose sur plusieurs dimensions : l'automatisme de la lecture, les connaissances lexicales et la compréhension de l'écrit. À partir des résultats obtenus, huit profils de lecteurs sont distingués. Les profils 1 et 2 correspondent aux situations les plus préoccupantes, qualifiées de difficultés sévères.

En 2024, en France hexagonale, 5,1 % des participants à la JDC relèvent de ces profils de difficultés sévères. Les écarts régionaux sont marqués : cette proportion varie de 4,3 % en Bretagne et en Auvergne-Rhône-Alpes à 6,0 % dans le Centre-Val de Loire. Avec 5,9 % de jeunes en difficultés sévères, la Normandie se situe au-dessus de la moyenne nationale et figure parmi les régions les plus concernées, derrière le Centre-Val de Loire mais devant les Hauts-de-France (5,7 %) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (5,6 %). Au sein de la région, les situations sont également contrastées. La part de jeunes en difficultés sévères atteint 6,8 % dans l'Orne, 6,2 % en Seine-Maritime, 6,1 % dans l'Eure et 5,7 % dans la Manche, contre 4,9 % dans le Calvados ► [figure](#).

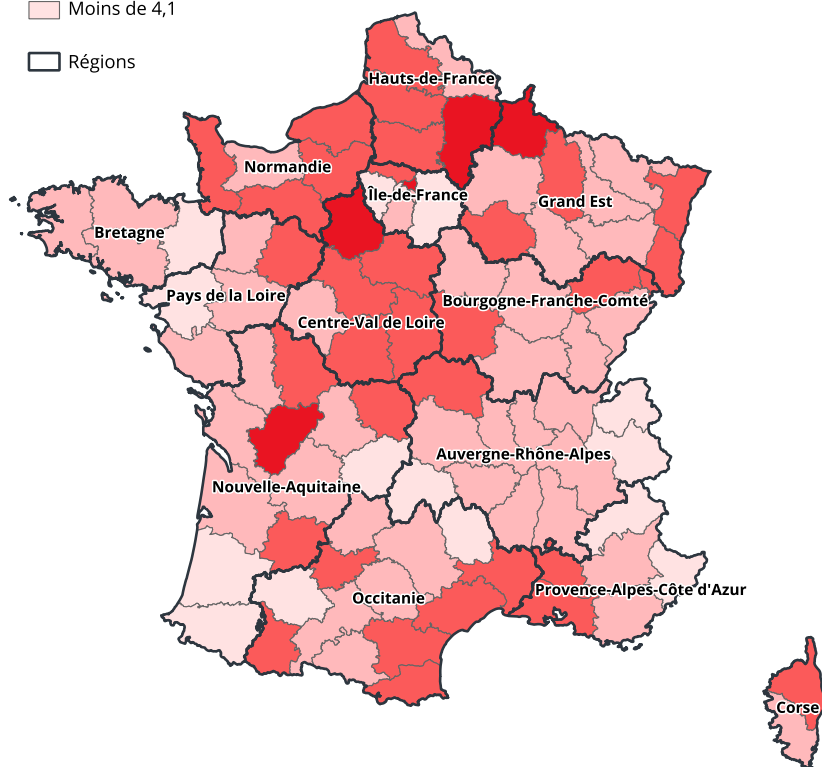
Les évaluations réalisées dans le cadre de la JDC ne permettent pas de mesurer directement les situations d'illettrisme parmi les adultes. Elles apportent néanmoins un éclairage complémentaire sur les compétences en lecture des jeunes générations et mettent en évidence des fragilités dans la maîtrise de l'écrit dès l'entrée dans la vie adulte.

► Part des jeunes lecteurs en difficultés sévères par département

Part de jeunes avec difficultés sévères (en %)

- 6,8 ou plus
- De 5,3 à moins de 6,8
- De 4,1 à moins de 5,3
- Moins de 4,1

□ Régions



Lecture : En 2024, 6,8 % des jeunes ayant participé à la Journée défense et citoyenneté (JDC) dans l'Orne sont en difficultés sévères de lecture. Ils appartiennent aux profils de lecteurs situés en deçà du seuil de lecture fonctionnelle.

Champ : France métropolitaine, jeunes français de 16 à 25 ans n'ayant pas une exemption pour situation d'handicap.

Source : JDC 2024, DEPP, DSNJ - ministère des Armées.

► Sources et méthode

L'enquête [Formation tout au long de la vie](#) (FLV) a été réalisée en face-à-face de septembre 2022 à mars 2023 par l'Insee et la Dares. L'enquête vise à mesurer et caractériser d'une part la participation des adultes à la formation, selon des concepts définis au niveau européen, et d'autre part les compétences des adultes dans des situations de la vie quotidienne (écrit, calcul, usage d'Internet). Le volet « compétences » s'attache à évaluer les compétences en lecture et en écriture dans les gestes courants de la vie personnelle et professionnelle. Il permet notamment de mesurer l'illettrisme et comporte aussi un module sur l'usage d'Internet. Il a été proposé à près de 16 200 personnes âgées de 18 à 64 ans résidant en France et réalisé avec l'appui de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale.

Elle fournit des données à l'échelle nationale mais le tirage de l'échantillon ne permet pas de produire des résultats à un niveau régional. En l'absence de mesure directe des difficultés à l'écrit ou en calcul à un niveau régional et infra-régional, l'analyse repose sur plusieurs indicateurs susceptibles d'être associés à ces difficultés, mesurés à travers le recensement de la population.

Dans cette étude, une personne est considérée ne pas avoir débuté sa **scolarité en France**, mais y avoir effectué une partie de sa scolarité, si elle est née à l'étranger et qu'elle est arrivée en France à un âge situé entre 7 et 15 ans.

► Définitions

Dans cette étude, une personne éprouve de **fortes difficultés** :

- à l'écrit lorsqu'elle a eu moins de 60 % de réussite à l'un des trois exercices de l'enquête FLV portant sur les compétences fondamentales à l'écrit : lecture de mots, écriture de mots, compréhension de textes simples.
- en calcul lorsqu'elle a eu moins de 60 % de réussite aux questions de calculs.

L'ensemble des personnes **peu ou pas diplômées** regroupe celles qui n'ont aucun diplôme ainsi que celles dont le diplôme le plus élevé est le brevet, le CAP ou le BEP.

► Pour en savoir plus

- Bentoudja L. (Insee), Murat F. (Depp), « [En 2022, un adulte sur dix rencontre des difficultés à l'écrit](#) », Insee Première n° 1993, avril 2024.
- Bernert É., « [Illettrisme et innumérisme : 1 adulte sur 10 en forte difficulté](#) », ANLCI, septembre 2024.
- Éblé S., Fievet A., « [Facteurs de risque au regard de l'illettrisme : Près d'un adulte sur deux peu ou pas diplômé dans les Hauts-de-France](#) », Insee Analyses Hauts-de-France n° 190, mars 2025.
- « [100 fiches départementales pour localiser les risques d'illettrisme et cibler l'action](#) », ANLCI, avril 2026.
- Giraudeau-Barthet H. (Depp), « Journée défense et citoyenneté 2024 : un jeune Français sur vingt en situation d'illettrisme », Note d'information n° 25.57, octobre 2025.

